

# ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ  
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

N°28 - NOVEMBRE 2022

**GSE**  
RATP INFRASTRUCTURES



Dessin TLB

## Danger amiante

Reportage à Bourdon page 4 et 5

**Et aussi :** Page 2 Le bilan du Plan de Prévention Alcool (et autres addictions)

Page 3 Lorry à l'essai, il était temps d'y penser à CT !

Page 6 Les séances du CSE et les points de vue des organisations syndicales

Page 7 Galaxie rencontre un trou noir

## HÉ HO !

# L'ANTICIPATION, C'EST PAS AUTOMATIQUE

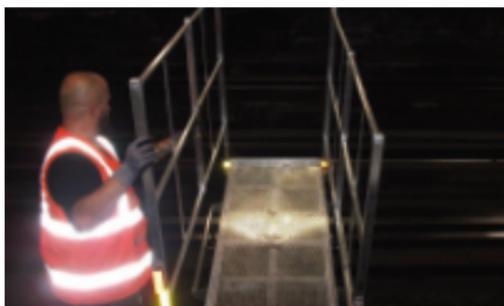
Les premières navettes automatiques circulent depuis le 12 septembre sur la ligne 4 du métro. La reprise par CT de la maintenance des 972 portes palières est également effective après que les agents de ESMC-M ont accompagné les équipes d'Eiffage pendant les deux ans de garantie.

Reprise difficile dont nous parlions au printemps (ENSEMBLE N°23). Avec un manque d'anticipation évident concernant l'accès aux portes, non plus côté quai, mais côté voie...

Alors, comment fait-on ?

Un nouveau matériel est enfin arrivé, les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ont testé le 14 septembre en compagnie d'agents amenés à l'utiliser.

Le Lorry est une plateforme qui se déploie à partir de la voie. Les élus ont fait plusieurs recommandations concernant l'utilisation, le déplacement et la manutention de ce support de 68 kg, dont l'exigence pour la santé et la sécurité des agents d'un prolongement du plateau et de la modification des poignées et du garde-corps.



Test du Lorry le 14 septembre à Château-d'eau

## CHIFFRE

# 32

C'est le nombre de nouveau cas de Covid déclarés dans notre département lors de la première semaine d'octobre. L'accélération est très nette depuis cette date et doit nous inciter, autant que possible, au respect des gestes barrière.

## édito

# LOIN DU COMPTE

par **Éric Turban**,  
secrétaire du  
Comité Social et  
économique RATP  
Infrastructures



L'inflation flambe et chaque jour qui passe nous fait durement sentir combien l'entreprise néglige la rémunération de ses salariés. Et ce n'est pas qu'une impression : la panne de recrutement de machinistes met en défaut la RATP au regard de son contrat avec la tutelle et, pire encore, au détriment des usagers.

La situation de l'exploitation est spectaculaire, mais c'est toute l'entreprise qui souffre dans l'étau de la productivité et du manque d'attractivité de ses emplois. À la maintenance ou dans les fonctions supports, nous sommes depuis longtemps parmi les premiers sacrifiés parce que les conséquences ne sont pas immédiatement visibles. Mais ce sont les fondements qui se trouvent ébranlés quand les équipes sont fragilisées ou que les compétences viennent à manquer. La mobilisation fin septembre l'a rappelé : le salaire d'embauche d'un mainteneur à la RATP est supérieur d'à peine six euros au salaire minimum ! C'est en soi un boulet en matière d'attractivité, et aussi un symbole en termes de reconnaissance. Les bugs actuels du logiciel de commande habillage sont également très symptomatiques. Rien ne va, et ça dure. En attendant, les agents s'échangent des bleus de travail. Ce n'est pas digne d'une entreprise qui souhaite devenir la première au monde. Qu'en pensez-vous Monsieur Castex ?

## ET ICI, COMMENT ÇA VA ?

# LES ABSENTS ONT (SOUVENT) TORT

La présentation en septembre du bilan 2021 du Plan de Prévention Alcool a été l'occasion d'exposer son action, notamment lors des sessions (lire ci-contre, rubrique chiffre) animées conjointement par un formateur de l'association Addictions France, par une assistante Sociale, par un volontaire ou par l'animateur du Plan de Prévention. Aucun médecin du travail, ni la direction n'ont pas pu participer aux séances.

Le rapport 2021 pointe également l'absence d'effort de communication de la direction pour faire connaître le Plan à tous les salariés du département.

Ni juges ni soignants, les volontaires sont des collègues proposant soutien et orientation.

Ils sont actuellement neuf (Jérôme Cathala, Christian Cauvin, Hatem Jazi, Pascal Lambert, Michel Lardillier, Christian Parot, Demba Semega, Gaël Tardif, Jacques-Marc Vidal) et sont toujours à la recherche de renfort.



**À savoir** Une permanence est assurée par l'animateur du Plan de Prévention Alcool tous les mardis de 9h à 17h30, Bâtiment G, 4<sup>e</sup>, Bureau 4498, 30 rue Championnet, 75018 PARIS.

## CHIFFRE

# 10

C'est le nombre de sessions de sensibilisation et de formation qu'est parvenu à organiser en 2021 le Plan de Prévention Alcool (et autres addictions). Quatre sessions de sensibilisation ont réuni 33 opérateurs durant à chaque fois une demi-journée. Six journées de formation ont par ailleurs accueilli un total de 50 encadrants.

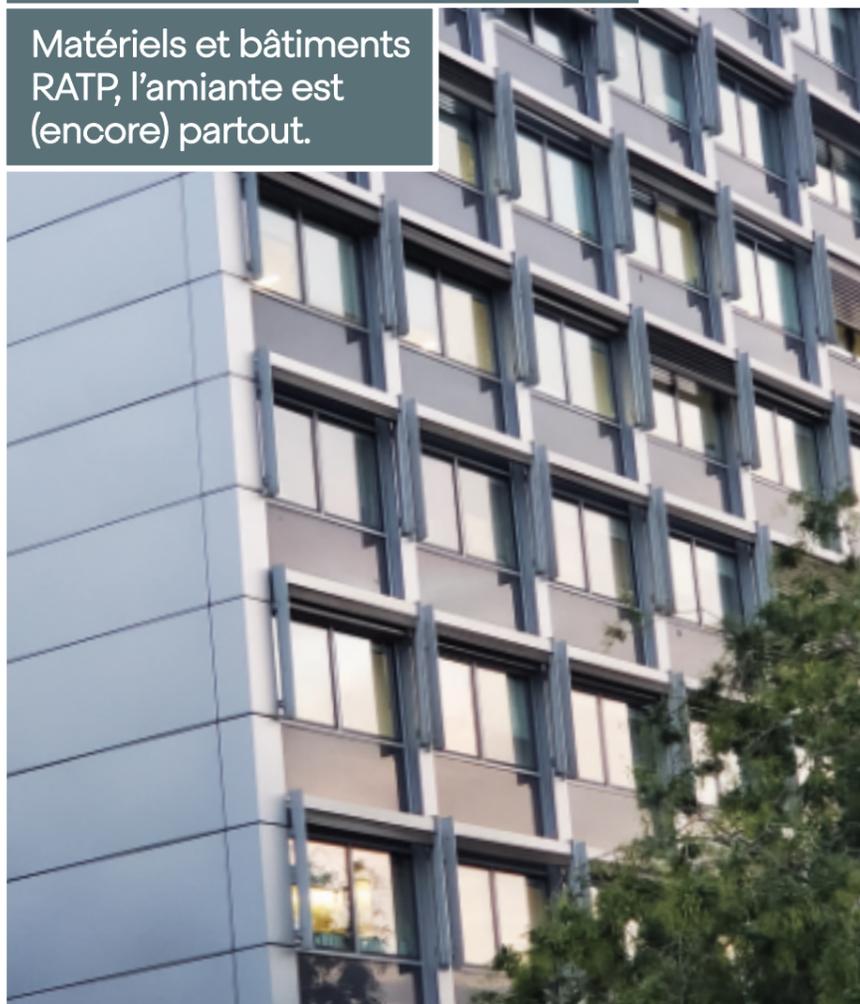
# UNMOT ESSENCE

n.f. [e.sãs ou ε.sãs]  
L'essence, au sens latin de *essentia*, désigne la nature d'une chose, d'un être (en philosophie). La part la plus pure, l'idéal, et par analogie le produit d'une distillation, par exemple du pétrole. Dans l'actualité, l'essence se révèle la potion magique de la société automobile, aussi bien que le détonateur des explosions sociales quand elle manque ou que son prix s'envole. Par défaut, elle révèle enfin combien les services publics de transports collectifs sont des biens essentiels.

# Amiante

# Bourdon sonne le tocsin

Matériels et bâtiments RATP, l'amiante est (encore) partout.



## SERIAL-KILLER

L'amiante pourrait encore provoquer jusqu'à 100 000 morts en France d'ici 2050 selon l'Institut de veille sanitaire. C'est la première cause de décès liés au travail (hors accidents). L'amiante est responsable d'atteintes pleurales, cancers broncho-pulmonaires, mésothéliomes (plèvre) ; son rôle a été confirmé dans la survenue des cancers du larynx et des ovaires, il est soupçonné pour beaucoup d'autres.

Les maladies peuvent attendre 40 ans avant de se déclarer. Les salariés exposés bénéficient d'un suivi individuel renforcé (SIR) dont le contenu repose sur l'expertise du médecin du travail, et peuvent demander une surveillance post-professionnelle.

**E**n deux endroits et une seule journée, fin août, les pompes META (microscopie électronique à transmission analytique) qui analysent l'air intérieur ont détecté de l'amiante sur le site de Bourdon. Salle Edison (1,8 fibres / litre) et surtout dans le tunnel d'accès aux salles techniques du deuxième étage du bâtiment Crillon : 9 fibres, soit près du double du seuil d'empoussièrement dans les immeubles bâtis ! (Lire page suivante)

Tandis que les travaux se poursuivent à proximité, la zone est pourtant réputée saine. Pour les agents de ESAE-M (entretien des systèmes d'aide à l'exploitation du métro) ce sont à la fois des lieux de passage, d'interventions, et le voisinage direct de leurs locaux. Les alertes se sont récemment multipliées. En juin, l'accès à la salle Crillon a été réduit et placé sous le régime dit SS4 (sous-section 4) qui fixe des règles drastiques aux interventions, dont la nécessité d'un équipement de protection. La même procédure est désormais appliquée pour emprunter le tunnel et mener à bien les opérations de maintenance indispensables (notamment au réseau tram).

## L'histoire se répète

Les agents ont été déménagés au PCC de repli (où les conditions de travail sont loin d'être optimales), en attendant d'occuper, après des mesures d'air préalables, des algécos montés dans le garage Bastille.

Du provisoire qui risque de durer...

« Le bâtiment, c'est un gruyère, proteste un agent.

**On tient avec des rustines : des bâches, des adhésifs... »**

Mais la réaction a été rapide. « Bonne nouvelle », apprécie la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail du CSE qui, dans ces circonstances, demandait « l'évacuation des agents ».

L'amiante à Bourdon, ce n'est pas nouveau. En 2013, des mesures alarmantes avaient contredit de précédentes expertises et mis une partie du métro à l'arrêt (voir chronologie). L'omniprésence des mesures indispensables de surveillance et, bien sûr, la nouvelle succession de signalements rend la situation particulièrement anxiogène pour la quarantaine d'agents ESAE-M (deux équipes opérationnelles, la troisième d'ingénierie de maintenance) dont l'effectif a fondu d'un tiers au fil des ans, et dont l'avenir dépend de la réorganisation en cours à CT. « Seule compte ma santé, je ne fais plus confiance », prévient un membre de l'équipe.

## Mobilisation des agents

Les « vétérans » cumulent une vingtaine de fiches d'exposition.

Le plus jeune en compte déjà deux sur moins d'une année. « Dans l'équipe, raconte un ancien, nous avons le souvenir d'un collègue (exposé à Châtelet, au Pilotage Automatique) parti en moins d'un an, deux mois avant la retraite. Notre dernier repas au resto, il avait sa bouteille d'oxygène. »

Le déménagement rapide a été obtenu à la fois par la mobilisation des agents, la vigilance et l'engagement du CSE, la réactivité de l'encadrement...

Mais l'extraction des agents est une réponse à l'urgence, pas la résolution du problème. « Le bâtiment, c'est un gruyère, proteste un agent. On tient avec des rustines : des bâches, des adhésifs... ». L'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) est catégorique : « L'amiante est un matériau friable installé maintenant il y a plus de 25 ans, dans tous les cas il faut l'enlever, sinon c'est reculer pour mieux sauter. »

## NOUS N'AVONS PAS LES MÊMES VALEURS !

La valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) est désormais fixée à 10 fibres par litre d'air inhalé sur une période de 8 heures de travail. Une valeur à ne pas confondre avec le niveau d'empoussièrement dans les locaux (5 fibres par litre), seuil à partir duquel les travaux de désamiantage sont obligatoires. Cette « valeur bâtimentaire » a été obtenue en prenant pour référence et en multipliant par dix le niveau moyen d'amiante dans l'atmosphère urbaine des années 70. Depuis l'interdiction de l'amiante en 1997, le niveau moyen a considérablement diminué, passant de 0,5 f/l à moins de 0,1 en 2012. Le Haut Conseil de la santé publique a par conséquent recommandé en 2014 l'abaissement du seuil à 2 voire 1 f/l. La même année, sans plus de succès, un rapport sénatorial basé sur les travaux publiés en 2009 par l'Agence française de sécurité sanitaire (AFSSET) recommandait 0,5. Il n'existe pas de seuil d'innocuité. Certaines maladies peuvent survenir après de faibles expositions. La répétition de celles-ci augmente cependant le risque encouru.

## CHIFFRE

# 20

Millions de tonnes (estimation) restent disséminées en France dans les bâtiments publics et les habitations. Minéral naturel appartenant à la classe des silicates, l'amiante possède une très bonne résistance au feu comme aux agressions chimiques et mécaniques. Extrait par broyage de la roche, il est multifonctionnel et bon marché. Tissées, les fibres d'amiante sont de à 400 fois à 2 000 fois plus fines qu'un cheveu.

## CHRONOLOGIE

**1906** Le rapport d'un inspecteur du travail donne l'alerte (découverte de fibroses chez les ouvriers des filatures).

**1945** L'abestose (fibrose pulmonaire causée par l'amiante) est reconnue comme maladie professionnelle.

**1977** Après notamment une forte mobilisation à la faculté de Jussieu, les différentes variétés d'amiante sont classées cancérigènes et leur utilisation limitée.

**1997** Interdiction en France (2005 dans l'Union européenne).

**2002** Après 5 années de procédure, l'association des victimes de la RATP, représentant deux agents, obtient les premières condamnations de l'entreprise pour « faute inexcusable ».

**2006** Un protocole d'accord « amiante » régit les indemnités à la RATP.

**2013** La fermeture du PCC Crillon interrompt en urgence la circulation sur quatre lignes de métro.

**2015** La valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) passe de 100 à 10 fibres par litre d'air inhalé sur une période de 8h de travail. (La recommandation scientifique date de 2009.)

**EN SÉANCE** La séance du CSE est le moment autour duquel l'activité du Comité Social et économique s'organise. Le travail réalisé en amont dans les commissions permet d'éclairer les avis (consultatifs) que les élus donnent sur les dossiers que la direction est légalement obligée de leur présenter.

## Modification des roulements de l'équipe MSR PN Nanterre Nuit

« Le roulement actuel ne donne ni satisfaction aux agents ni à la direction. Cette évolution est donc partagée par les deux parties. La proposition permet d'avoir une présence homogène du nombre de personnes par service et de supprimer un repos sec entre deux services. (...) Les élus prennent acte de la modification. » (REX demandé au premier trimestre 2023)

...  
**POUR** (unanimité) : 23  
(13 CGT, 4 CFE-CGC, 3 UNSA, 2 FO, 1 sans étiquette)

## Accès en SS4 à la salle Crillon à Bourdon

(Article pages précédentes)  
« Les détections en série sont de nature à exposer les agents à ce poison. Malgré les enquêtes demandées par l'instance, les protections posées par RRE pour protéger les agents ne suffisent pas à endiguer les expositions accidentelles. Cette détection est celle de trop. Les élus vous demandent d'extraire les agents du risque le temps du désamiantage. »

**Avis favorable** (sur le mode d'accès)

...  
**POUR** : 22  
(13 CGT, 4 CFE-CGC, 2 UNSA, 2 FO, 1 sans étiquette)  
**ABSTENTION** : 1  
(UNSA)

## DEMANDE D'EXPERTISE

La direction de la VOIE a annoncé cet automne sa décision de fermer l'attachement de Nanterre Nuit. Face aux problèmes rencontrés localement, cette option sonne comme un aveu d'échec, avec pour conséquence de céder l'activité au privé. Les élus au CSE ont voté une expertise lors de la séance du 20 octobre afin de mener les discussions en connaissance de cause.

**POINTS DE VUE** Trois organisations syndicales sont « représentatives du personnel » à RATP Infrastructures (elles ont obtenu plus de 10 % des suffrages). Le représentant syndical au CSE est le mandataire de son organisation syndicale et a pour mission de faire connaître aux membres du CSE le point de vue et la position de celle-ci. Il dispose d'une voix consultative et ne peut donner que son avis sans prendre part au vote du CSE.

### « Les journées de la maintenance du 29 au 3 octobre organisées par la CGT-RATP ont été une belle réussite. »

Près de 300 agents sont venus aux ateliers de Championnet manifester leurs exigences en termes de salaire, de conditions de travail, et pour s'opposer au démantèlement de la RATP. Une manifestation dans les rues de Paris a permis de rendre la maintenance visible de tous. À l'issue de ces journées, la Direction de l'entreprise a annoncé un report de la filialisation des ateliers de Championnet. Une première bataille gagnée grâce à la détermination des agents. Mais la colère gronde toujours dans les ateliers. La Direction doit l'entendre, ainsi que toutes les organisations syndicales, invitées à venir à nos côtés porter des revendications communes. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts ! »

**Yves BOILEAU**  
CGT



### « Sous couvert de récupérer un à deux points de PIB pour financer d'autres projets, notre gouvernement lance un énième chantier de réforme des retraites, à grand coup de communications fallacieuses sur la soi-disant mise en péril du système par répartition, à contresens des conclusions du Conseil d'orientation des retraites (COR). Rappelons-nous que depuis la réforme de 1994, les salariés ont largement contribué à l'effort pour pérenniser notre système. A l'époque, l'allongement de la durée de cotisation d'un trimestre tous les 3 ans de 2020 à 2035 (pour atteindre 172 trimestres) garantir l'avenir et la justice du système. Face au déni de réalité et aux artifices de communication du gouvernement, la CFE-CGC réaffirme sa position et son désaccord sur le décalage de l'âge légal de départ. »

A l'époque, l'allongement de la durée de cotisation d'un trimestre tous les 3 ans de 2020 à 2035 (pour atteindre 172 trimestres) garantir l'avenir et la justice du système. Face au déni de réalité et aux artifices de communication du gouvernement, la CFE-CGC réaffirme sa position et son désaccord sur le décalage de l'âge légal de départ. »

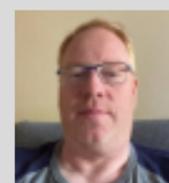
**Ntalaja MUSENGESHI TSHIMANGA**  
CFE-CGC



### « A la stupeur générale, et néanmoins sans surprise, la Direction de DGOA Voie a décidé unilatéralement de fermer l'attachement de Nanterre nuit. »

Sans concertation, dans la continuité de la façon de mener le dialogue social par la Direction. Une telle décision est lourde de conséquences pour les agents qui devront changer d'attachement, parfois en s'éloignant considérablement de leurs domiciles... On repassera pour la QVT ! Comble d'ironie, la Direction renvoie les fautes aux agents de l'attachement (trop nombreuses absences notamment), oubliant que les problèmes connus depuis longtemps n'ont jamais été réglés, laissant paraître une volonté de pourrissement de la situation afin de se débarrasser définitivement de cet "attachement encombrant". Jusqu'à quand serons-nous manipulés comme des marionnettes ? »

**Benoît BARILLE**  
UNSA



## GALAXIE

# Mise en orbite retardée

Après ESO au printemps dernier, TDE devait adopter la GMAO Galaxie, première étape du programme destiné à faire décoller le pilotage de la maintenance. C'est raté.

**G**alaxie s'est pris les pieds dans le tapis. La direction a repoussé dans l'urgence son déploiement à TDE.

Une décision judicieuse, demandée par les représentants du personnel. Parmi les salariés, l'inquiétude grandissait, remplaçant la curiosité suscitée cet été par la perspective de la nouvelle GMAO.

Les signaux d'alarme se multipliaient : des ambassadeurs et référents qui, dans la dernière ligne droite, n'avaient pas encore vu l'outil ; des formations construites exclusivement autour de celui-ci, négligeant les process en oubliant l'encadrement local qui seul les maîtrise ; et un grand nettoyage imprévu et pourtant indispensable des bases de données...

Triomphant sur le papier, le plan de bataille a calé sur le terrain. « La direction a pris les choses à l'envers, observe Céline Cassou, la présidente de la commission économique du CSE. Elle attend de l'outil qu'il force à l'homogénéisation des process,



sans même les prendre en considération. Mais adapter l'humain et le travail à l'outil, ça ne marche pas. Ou alors à quel prix ! » Précisément, le montant considérable de l'opération Galaxie (37,5 millions d'euros) aurait mérité de se poser les bonnes questions, de se donner le temps d'une marche à blanc. Bref, d'être prêt au moment d'appuyer sur le bouton.

### Ni fait, ni à faire ?

Déjà, avant l'été, ESO en a bavé, avec son lot de doublons, de triplons ou de suppressions d'articles dans les bases de données.

Des problèmes en cascade : pertes en qualité et en réactivité, surcharge de travail... L'évaluation des risques psycho-sociaux s'est avérée déplorable, les agents d'ESO qualifiant de « catastrophique » un déploiement sauvé in extremis par la mobilisation du centre de Barbès. Jusqu'au dernier moment, la direction était pourtant prête à franchir le pas à TDE sans tirer toutes les leçons de l'expérience d'ESO, concédant seulement un déploiement par séquences. Finalement, la marche à blanc uniquement prévue pour les entités de MCBT sera appliquée à toute l'unité. Pour cette fois, la raison l'a emporté.

# LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron de 2017), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il a repris les prérogatives des trois précédentes instances.

C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 50 (titulaires et suppléants), mais seuls 25 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif, les commissions se réunissent pour étudier les dossiers et préparer la séance.

## ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS  
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE  
DE RATP INFRASTRUCTURES  
N°28 - NOVEMBRE 2022

Directeur de la publication  
Éric Turban ;

Comité de rédaction :  
Valentin LERENDU,  
Céline Cassou, Christian Parot ;

Conception éditoriale  
Nicolas Duffour ;

Direction artistique et mise en page  
Denis Pichelin ;

Dessins  
Tanguy Le Bihan ;

Photos  
Tiphaine Lanvin (PhotoSociale)  
et les agents eux-mêmes ;

Impression  
GRAPHOI2

## VOS REPRÉSENTANT·E·S AU CSE RATP INFRASTRUCTURES

### LE BUREAU



**Éric TURBAN**,  
secrétaire du CSE  
> CGT élu titulaire  
(également élu au CSEC)



**Céline CASSOU**,  
secrétaire-adjointe  
> CGT élue titulaire



**David LECLER**,  
trésorier  
> CGT élu titulaire



**Tarris Lawson ANDET-ASSANA**,  
trésorier-adjoint  
> CGT élu titulaire



**Christian PAROT**,  
secrétaire de la Commission  
Santé Sécurité et Conditions  
de Travail (CSSCT)  
> CGT élu titulaire

### LES PRÉSIDENT·E·S DE COMMISSION



**Céline CASSOU**,  
présidente de la commission  
Économique  
> CGT élue titulaire



**Maxime DE AGUIAR**,  
président de la commission  
Nouvelles technologies  
> CGT élu titulaire



**Pascal LAMBERT**,  
président de la commission  
Formation professionnelle  
> CGT élu titulaire  
(également élu au CSEC)



**Laura RUIZ GONZALEZ**,  
présidente de la commission  
Égalité professionnelle  
> CGT élue suppléante

**Laura RUIZ GONZALEZ**,  
référénte harcèlement  
moral, sexuel, et  
agissements sexistes.  
[laura.ruiz@ratp.fr](mailto:laura.ruiz@ratp.fr)

### LES AUTRES ÉLU·E·S

#### TITULAIRES

**Halim BENGUEDDOUDJ**

UNSA

**Benjamin BROUCHET**

CGT

**Frédéric CAPON**

CGT

**Wady DEBBABI**

FO-SUD

**Lætitia DEVRIENDT**

UNSA

**Claude-Myriame DIOMANDE**

CGT

**Malvina GAVARD**

CFE-CGC

**Frédéric GRANDO**

CFE-CGC

**Carole HENRION**

CGT

**Abdelhakim KHELLAF**

CGT

(également élu au CSEC)

**Valentin LERENDU**

CGT

**François MELO DELGADO**

UNSA

**Jean-René MORVAN**

CGT

**Farida OMARI**

CFE-CGC

**Teddy PELLETIER**

FO-SUD

**Laurent RENAUDIN**

CGT

**Sylvain ROUSSEL**

Sans étiquette

**Angel RUZA**

CFE-CGC

#### SUPPLÉANT·E·S

**Mathieu AH-SAM**

FO-SUD

**Delphine AMIGUET**

CFE-CGC

**Jamel AMOUNI**

FO-SUD

**Imed BARKALLAH**

CFE-CGC

**André BAZIN**

CGT

(également élu au CSEC)

**Stéphane BONNENFANT**

CGT

**Sébastien CHARVIER**

UNSA

**Romain DESTRIEZ**

UNSA

**Nacim GAID**

CGT

**Christophe HARDY**

CGT

**Fabrice KELLER**

CGT

**Michel LAMBOLEY**

CGT

**Stéphane LEFIEF**

CGT

**Didier LEFORESTIER**

CFE-CGC

**Sébastien LESGENT**

CGT

**Jean-Claude MARQUES**

UNSA

**Marc MURATI**

CGT

**Frédéric PULGAS**

CFE-CGC

**Nuno RIBEIRO**

CGT

**Rudy ROMERO**

CGT

**Tatiana SAINGRAIN**

UNSA

**Grégoire SANTINI**

CGT

**Demba SEMEGA**

CGT

### LES MEMBRES DE LA CSSCT



**Christian PAROT**,  
secrétaire



**Jean-René MORVAN**,  
secrétaire-adjoint

**Benjamin BROUCHET**,  
**Frédéric CAPON**,  
**Sylvain ROUSSEL**,  
**Demba SEMEGA**